question uit-r 251/5

Aspects techniques et opérationnels des antennes de station de   
base actives et passives pour les systèmes IMT

(2012)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

*a)* que la demande croissante de radiocommunications mobiles large bande nécessite une évolution constante des systèmes et la mise au point de nouveaux composants de systèmes;

*b)* que, dans un souci d'efficacité de conception des systèmes, d'économies d'échelle et pour faciliter le déploiement des IMT, il est souhaitable de convenir de paramètres techniques, opérationnels et autres pour les systèmes IMT, y compris pour les antennes de station de base actives et passives;

*c)* que les fonctions évoluées des systèmes IMT sont de plus en plus tributaires de la qualité de fonctionnement des systèmes d'antennes de station de base;

*d)* que les fonctions évoluées des systèmes IMT s'appuient sur des concepts d'antenne évolués, y compris les techniques MIMO (entrées multiples sorties multiples);

*e)* que la mise en œuvre des systèmes IMT est facilitée si les caractéristiques des antennes de station de base sont bien définies;

*f)* que la définition et la normalisation des paramètres et caractéristiques des antennes de station de base peuvent contribuer à l'utilisation accrue d'outils mécanisés de planification des systèmes de radiocommunication pour les IMT;

*g)* que les paramètres des antennes, les aspects de qualité de fonctionnement et les caractéristiques RF deviendront peut-être des éléments de plus en plus importants à prendre en considération pour la limitation des brouillages et dans les études de partage;

*h)* qu'il est de plus en plus important de tenir compte des caractéristiques physiques des antennes dans des scénarios de déploiement de systèmes d'antennes complexes,

reconnaissant

*a)* que les systèmes IMT devraient englober les IMT-2000 et les IMT évoluées, conformément à la Résolution UIT-R 56;

*b)* que des systèmes IMT utilisant des techniques d'antennes passives et actives évoluées devraient être déployés dans un avenir proche et que les résultats des études demandées pourront être immédiatement exploitables pour ces systèmes, en particulier les systèmes d'antennes actives;

*c)* que des travaux d'organisations extérieures portent sur les aspects techniques des antennes de stations de base, y compris sur des tests de qualité de fonctionnement,

décide de mettre à l'étude les Questions suivantes

Partie A – Pour les systèmes d'antennes de station de base passives

1) Définition des systèmes d'antennes passives et des composants associés ainsi que de la terminologie.

2) Définition de paramètres de qualité de fonctionnement et de tolérances communs.

3) Elaboration de lignes directrices sur les paramètres de qualité de fonctionnement et les tolérances, en collaboration étroite avec des organisations extérieures compétentes.

4) Examen de concepts évolués (télécommande du diagramme et de l'inclinaison).

Partie B – Pour les systèmes d'antennes de station de base actives

1) Définition des systèmes d'antennes actives et des composants associés ainsi que de la terminologie se rapportant aux:

a) antennes actives;

b) antennes adaptatives à formation de faisceaux;

c) systèmes d'antennes MIMO.

2) Définition de paramètres de qualité de fonctionnement et de tolérances communs.

3) Elaboration de lignes directrices sur les paramètres de qualité de fonctionnement et les tolérances, en collaboration étroite avec des organisations extérieures compétentes.

4) Examen de concepts évolués (télécommande du diagramme et de l'inclinaison),

décide en outre

1 que les résultats de ces études devraient être inclus dans une ou plusieurs Recommandations, un ou plusieurs Rapports ou un ou plusieurs Manuels;

2que ces études devraient être achevées d'ici à 2014.

Catégorie: S1